

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Date : 07/11/23 Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Amélie Prétot, Aurélie Vernassier, Alexia Marlinge, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; représentants de parents d'élèves : Nadège Najib, Valérie Schmitt, Emilie Moreau, Carole Loyer-Simoès, Maryline Jehl ; UFCV : Nadia Lauzerie, Fantin Dronne-Carrière ; Coup de Pouce : Claudie Favre.

Excusés : adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; parents élus : Claire Gaudin ; enseignante : Elise Mirguet ; absents : représentants de parents d'élèves : Léa Rousselle, Linda Fekkar.

- Élections de parents d'élèves : Elles ont eu lieu le 13 octobre 2023. Une liste se présentait avec six titulaires et deux suppléants. Sur 222 électeurs inscrits, il y a eu 127 votants exclusivement par correspondance, dont 112 suffrages exprimés et 15 bulletins nuls, soit un taux de participation de 57,21 % (61,86 % l'année dernière). Nous remercions les parents délégués qui ont aidé à la mise sous enveloppe et au dépouillement. Des questionnements se sont posés à propos d'un mail unique pour les parents élus. Ceux-ci émettent des craintes concernant la gestion de cette boîte mail. Cette question est mise en suspens en attendant d'avoir un retour d'expérience de Mme Jehl.

1/ Équipe pédagogique, Réseau d'aide et effectifs

Nous accueillons Amélie Prétot dans l'équipe enseignante. Elle a en charge la classe de CE2.

Les effectifs de l'année 2023/2024 sont les suivants : 6 classes, 147 élèves.

CP →	Audrey Schmitt	26
CP-CE1 →	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	4 + 21 = 25
CE2 →	Amélie Prétot	25
CE2-CM1 →	Aude Girerd	9 + 13 = 22
CM1 →	Véronique Masson	25
CM2 →	A.F. Caré / Alexia Marlinge	24

Trois AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) interviennent dans l'école auprès de 6 élèves qui relèvent de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), Céline Jean, Sandrine Movio et Anissa Youbi.

Prévision d'effectifs pour 2024-2025 : 152 élèves soit une moyenne de 25 élèves par classe.

- *Présentation du RASED* : Le RASED est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. Il est régi par l'inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. Il est représenté par Sylvie Bérodière, professeur des écoles, enseignante spécialisée E à dominante pédagogique, et Christine Simonin, psychologue scolaire. Nous pouvons faire appel à elles en plus des aides que nous apportons à nos élèves, en maths et français. Elles peuvent intervenir ponctuellement dans l'école sur le temps scolaire, ainsi que dans d'autres écoles du secteur du collège Camus. Les bureaux du réseau d'aides sont basés à l'école élémentaire Saint-Claude à Besançon. La psychologue scolaire, Christine Simonin, rencontre les enfants à la demande des familles ou des maîtres, dans le respect de la discrétion (03.81.53.76.36). Il est possible pour les familles de la contacter directement.
- *Actions du RASED* : Mme Bérodière a prévu de s'occuper dans un premier temps de 2 élèves en situation particulière (une en CE1 et un en CM2).

2/ Attributions du conseil d'école

Le conseil est constitué pour un an et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Sur proposition de la directrice, il vote le règlement intérieur de l'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le

fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, adopte le projet d'école... Il est consulté sur les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants, l'hygiène scolaire. Le détail complet des compétences du conseil d'école est tenu à la disposition des parents qui en feraient la demande auprès de la directrice. Il a été préalablement envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

3/ Règlement intérieur

Une charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur et doit être signée par les familles. Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

4/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur (accident d'origine naturelle ou technologique, attentat-intrusion) de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Il existe donc deux documents : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat-intrusion ». Les PPMS sont actualisés tous les ans et transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Cette année, un exercice académique « risques majeurs » est prévu en janvier 2024 avec un scénario prévu à l'avance. La mairie sera avertie lors de l'alerte.

L'objectif de cet exercice est de tester les conditions d'exécution et de vérifier les installations.

Une barre anti panique devait être posée sur la porte de la salle des maîtres. Celle-ci était en attente de réapprovisionnement l'année dernière.

Depuis décembre 2021 et la loi Rilhac, les charges administratives incombant aux directeurs sont allégées et à terme, la mise à jour du PPMS ne relèvera plus des attributions des directeurs. La transmission du message habituel des n° d'alerte, fréquences radio, etc. est faite par la directrice pour plus de facilité.

Une demande est faite en mairie pour l'achat de 5 rouleaux minimum de gros scotch hermétique (pour la mallette PPMS).

Des exercices concernant les autres risques (attentat, incendie) seront également réalisés au sein de l'école dans l'année scolaire.

5/ Présentation de pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Le dispositif pHARe concerne le Climat scolaire.

Il s'inscrit dans la prévention pour éviter tout harcèlement à l'école.

Il est l'affaire de TOUS au sein de l'école afin de traiter au plus tôt toute situation de souffrance chez les élèves.

Le dispositif pHARe consiste donc à être attentif aux écarts de conduite pour une prise en charge précoce sans attendre la répétition. Quelle que soit la souffrance d'un élève (intimidation, micro-violence...), elle fait l'objet d'une attention/ d'une prise en charge et d'un suivi au sein de l'école.

Actuellement, nous entrons dans ce dispositif et allons être formées.

6/ Activités pédagogiques

→ **Piscine** : La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) décide des classes et des niveaux participants. Les classes de GS, CM1 et CM2 sont retenues.

Séances à la piscine Mallarmé : le vendredi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, pour les classes de CM1 et CM2, du 17/11/23 au 22/12/23 ; la classe de CE2/CM1 de Mme Girerd ira à la piscine Mallarmé avec la classe de GS le mardi, de 14h20 à 15h05 dans l'eau, du 05/03/24 au 09/04/24. Le coût des séances est pris en charge par la municipalité (entrées, MNS, transport).

→ **École et Cinéma** : 3 séances de cinéma Mégarama d'École-Valentin pour chaque classe sont prévues :

La prisonnière du désert 1h59	CM2 + CM1	22/01/24 9h00
L'étrange Noël de M. Jack 1h15	CE2 + CM1 + CE2/CM1	18/03/24 10h00
Azur et Asmar 1h39	CP + CP/CE1 + CE2 + CE2/CM1	30/04/24 9h15
Wadjda 1h37	CM2	30/04/24 9h15
Ernest et Célestine 1h19	CP + CP/CE1	22/01/24 9h15
Les pionniers du cinéma 57'	Toutes les classes	28/11/23 10h00

Le coût de 2,50 € la séance est financé par la coopérative scolaire.

→ **La grande lessive** : le but est de valoriser l'art et l'enseignement artistique. Chaque classe réalise des œuvres plastiques sur un thème commun. Ces productions sont suspendues avec des pinces à linge sur des cordes à l'extérieur. Cette action est réalisée au niveau mondial. Une première exposition a eu lieu le 20 octobre 2023 autour du thème « Avec ou sans eau ». Elle n'a pas été accessible aux parents pour cause de plan vigipirate alerte attentat. Des photos de cette action sont disponibles sur le site de l'école. La prochaine est prévue au mois de mars 2024.

→ **Collecte de piles et batteries** : Notre école a pour projet de reparticiper au concours de collecte de piles et batteries organisé par le SYBERT et Batribox. L'objectif est de sensibiliser les élèves au recyclage.

Les établissements scolaires qui auront collecté le plus grand nombre de piles et batterie se partageront six prix pour financer des projets scolaires. 200€ ont été gagnés l'année dernière.

MAJ : le concours n'est pas renouvelé cette année par le SYBERT.

→ **Les petits champions de la lecture** : classes de CE2-CM1, CM1 et CM2. Jeu national de lecture à voix haute. L'élève doit lire un texte de son choix pendant 3 minutes.

Le concours comporte 4 étapes : au niveau de la classe, au niveau départemental, régional et national.

L'objectif est de promouvoir la lecture et favoriser l'aisance des élèves en lecture orale.

→ **Lire et faire lire** : classes de CM1 et CM2. Deux fois par semaine, des bénévoles sont invités pour partager une « lecture plaisir ». Nicole Bruard est présente sur le temps du ¼ heure lecture. L'objectif est de travailler sur la lecture et l'attention. Lecture du livre « GOUSSE », de Tristan Koëgel (présent à la médiathèque dans le cadre de « Livres dans la boucle »).

→ **11 novembre** : Les élèves et leurs familles sont également conviés à venir chanter la Marseillaise au monument aux mots d'École-Valentin à 11h le samedi 11 novembre 2023.

→ **B'iapas** : intervention sportive dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux handisports. Cette journée a été organisée par le B'IAPAS (Besac' initiative activités physique adaptées et santé), une association regroupant des étudiants STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) de la filière APAS (activité physique adaptée et santé) de Besançon. Cinq activités ont été proposées le 9 octobre : la boccia, le parcours en fauteuil roulant, le flag rugby, le parcours à l'aveugle et une activité en classe autour du thème du sport adapté.

→ **Rencontre avec deux athlètes de haut niveau** : le 22 septembre, les classes de CM2, CM1 et CE2/CM1 ont pu rencontrer des athlètes de haut niveau : Clarisse Mairot, handballeuse et Justine Mathieux, triathlète. A cette occasion, les élèves ont préparé et posé leurs questions. Ils sont également tous repartis avec un autographe. Monsieur le maire, Madame la rectrice, Monsieur le directeur académique ainsi que des inspecteur.trices pédagogiques régionaux d'EPS, conseiller.ères pédagogiques et journalistes étaient présents à cette manifestation.

7/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 1 164,59 euros, qui sont répartis par élève entre les six classes, après règlement des cotisations OCCE.

M. le maire détaille l'état des lignes budgétaires :

- transports : 380€ disponibles sur les 5 434€ budgétisés ;
- entrées piscine : 123,55€ disponibles sur les 1 195 € budgétisés ;
- investissement (malle rangement et recharge portables) : 1957,20 € réalisés ;
- piste sécurité routière : 150 € budgétisés ;
- subvention exceptionnelle (classes découverte) : 1 466,88€ budgétisés ;
- fonctionnement (fournitures, fichiers) : 1 044,92€ disponibles sur 4 624€ budgétisés ;

Le budget prévisionnel est à remettre en mairie en novembre 2023.

Une demande de tabouret à roulettes (classe de CP) et de pose de bande magnétique en guise de cimaise (classes de CP/CE1 et CE2/CM1) est faite.

MAJ : les cimaises ont été posées par les employés communaux. Nous les en remercions.

7/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire : Fantin Dronne-Carrière présente Nadia Lauzerie qui remplace Thomas Seguin à la direction. L'équipe est stable depuis la rentrée et le changement dans la direction n'implique pas de changement dans le fonctionnement. Les objectifs pédagogiques sont : favoriser l'autonomie des enfants, éveiller leur curiosité, permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme et favoriser la co-éducation.

Accueil du matin	20 à 30 enfants
Accueil du midi	130 à 135 enfants
Accueil du soir	55 à 70 enfants

Deux ateliers parentalité seront organisés en novembre décembre 2023.

Coup de Pouce : c'est l'association des parents d'élèves. Elle organise des opérations sur l'ensemble de l'année scolaire pour soutenir et accompagner les propositions de projets des enseignants.

8/ Questions posées au préalable

Aucune question n'a été remontée par les représentants de parents.

- Informations diverses :

→ M. le Maire explique que les premières esquisses du projet de rénovation de la cour de récréation prenant en compte les avis de tout le monde (élèves, enseignants, périscolaire, élus et employés de la mairie) ont été réalisées. Le projet sera présenté aux enseignants, aux parents élus et au périscolaire en début 2024 (après les élus du conseil municipal). Un box à vélo sécurisé est également prévu dans les travaux. Le coût total, englobant l'étude sur la transition énergétique des bâtiments et la pose d'un brise-soleil, s'élève à 2 millions d'euros.

Les employés municipaux vont installer une boîte aux lettres au Père Noël près du périscolaire. Les lettres seront relevées et envoyées à Libourne une fois par semaine.

Des incivilités sont à déplorer dans le car de ramassage. La mairie prendra donc un temps pour recevoir les parents des enfants concernés. Si cela ne suffit pas, le règlement du transport GBM sera appliqué.

Les allées et venues de véhicules de parents dans la rue de la Carrière (sens interdit) sont évoquées. La gendarmerie sera avertie afin de se rendre sur les lieux.

→ CME : élections le 10/11/23 auprès des élèves de CM2.

→ Suite à la proposition de Mme Bouvier, adjointe DDCV, de visite du rucher communal, des échanges sont en cours avec le syndicat apicole du Doubs et avec la maternelle pour trouver une date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.

Le secrétaire de séance,
Amélie PRETOT

La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ


